Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602152-20260311-DE20260301-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°20260301

Nombre de Conseillers:

En exercice : 13
Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt six
le: 9 mars

Pour : 11 Contre :0 Abstention :0
Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNÉRY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de
M. Claude VIET
Date de la convocation : 26 février 2026
PRESENTS : MM VIET C- ANGER M- LE SAUCE B - SCHNAIDERMAN C- BIDAN D – LE METAYER C – AUBIN A -CALME M- RENOUARD R- HUET P- ROBIN C.
Secrétaire : Carole Schnaiderman
ABSENTS : CHEVALIER N, RIGOUX J

Contrat d'Association Ecole Ste Anne 2025/26 :

Carole Schnaiderman, adjointe aux affaires scolaires, présente les charges de l'école publique pour année 2024.

Après discussion, le conseil municipal :
- considérant **le coût par élève élémentaire 2024** de l'école des couleurs de 14 659,90/45 élèves soit **325,78€,**
- considérant **le coût par élève de maternelle 2024** de l'école des couleurs de 22 332,00 € (coût de l'Atsem)/15 élèves 1 488,80€ + 325,78 € soit **1 814,58 €,**

- vote **un contrat d'association 2025/2026** de
325,78 € X 31 élèves élémentaires (gonnériens)= 10 099,18 €
1 814,58 € X 19 élèves de maternelle (gonnériens) = 34 477,02 **€.**
Soit un total de 44 576,20 €.

La subvention sera versée en deux versements le 31/03/2026 et le 30/06/2026.

Affiché le 10 Mars 2026

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Gonnery, le 10 mars 2026

Le Maire,
Claude VIET.